

# Brocante Vide-greniers du 22 SEPTEMBRE 2024

## GAT'S CLUB St Laurent-en-Gâtines

### Bulletin d'inscription

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

• **Particulier** : pièce d'identité N° : \_\_\_\_\_ Délivrée le : \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_ (joindre une copie de la pièce d'identité)

• **Professionnel** : N° d'inscription au registre du commerce : \_\_\_\_\_

(Joindre une copie conforme de l'inscription)

Déclare sur l'honneur pour les Particuliers :

- Avoir pris connaissance de la législation en vigueur. (Loi du 4 août 2008 n°2002-776 décret n°2009-16 du 7 janvier 2009)
- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code du commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)
- Avoir pris connaissance du règlement de la brocante, vide grenier ci-dessous.

Signature :

- 1) **Prix de la place et conditions** : 1,50 € le mètre linéaire (3 mètres minimum) sans véhicule. Avec véhicule longueur minimum 6 ml et à condition que celui-ci ne dépasse pas la longueur de l'emplacement.
- 2) **Les entrées et les sorties** : L'installation se fera de 6h30 à 7h30 et les exposants ne pourront pas quitter les emplacements avant 18h00 (sauf cas de force majeure justifié).
- 3) **Sont interdits** : la vente d'armes blanches ou à feu, de substances nocives et/ou explosives et tous les matériaux dangereux.
- 4) **Les animaux** : doivent être tenus en laisse.
- 5) **Stands de boissons et restauration** : à consommer sur place exclusivement réservé à l'association organisatrice (Gat's Club). Aucun exposant n'est donc autorisé à vendre ce type de produits.
- 6) **Le Gat's Club se réserve le droit** : d'exclure toute personne qui ne respecterait pas le présent règlement ou qui perturberait le bon déroulement de la manifestation.

Inscription et règlement à retourner avec copie recto-verso de la carte d'identité avant le 5 Septembre 2024 à Maryline Bruère, 4 La Corbinière 37380 ST LAURENT-EN-GÂTINES. Ou avant le 13 Septembre à Nadia Guenault, 2 Les Forestières 37380 ST LAURENT-EN-GÂTINES.

Règlement à l'ordre du GAT'S CLUB.

CONTACTS : ☎ 06.80.76.59.96 ~ ☎ 06.26.63.46.25

Ci-joint règlement de :  pour un emplacement de \_\_\_\_\_ ml